



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 novembre 2013**

Délibération n° 2013-4256

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Immeuble le Clip - Remplacement de la distribution de chauffage et de climatisation - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Sécheresse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 novembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Vesco, Mme Frih, M. Assi, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Passi, Bouju (pouvoir à M. Abadie), Mme Peytavin (pouvoir à M. Le Bouhart), MM. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Albrand (pouvoir à M. Jacquet), Balme (pouvoir à Mme Domenech Diana), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Sangalli), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palleja, MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Bolliet).

Absents non excusés : MM. Arrue, Barral, Mme Laurent, M. Julien-Laferrière, Mme Bonniel-Chalier, MM. Hugué, Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Thévenot, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 18 novembre 2013**Délibération n° 2013-4256**

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Immeuble le Clip - Remplacement de la distribution de chauffage et de climatisation - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'immeuble circulaire du Clip, construit en 1996, accueille en partie les bureaux de la direction de la voirie et ceux de la direction de la propreté. Le confort thermique des occupants est réalisé par deux pompes à chaleur réversibles eau/eau. Les puissances, pour le chauffage de ces pompes, sont de 280 KW pour l'une et de 204 KW pour l'autre. Les puissances frigorifiques sont de 248 KW et 190 KW. Ces pompes alimentent via un réseau de canalisations isolées des ventilos convecteurs situés dans les bureaux.

Dans le cadre du projet "Gaillac", installation des services dans le 3° arrondissement (opération n° 0P28O1602), les ventilos convecteurs, ainsi que les pompes à chaleur et les automates, ont été remplacés au vu de leur vétusté et dans le but d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Cependant, fin 2011, des désordres sont observés sur les canalisations de la distribution d'énergie. Par endroit, les tuyaux présentent des points de corrosion importants.

Un sondage de l'ensemble du réseau a été réalisé, confirmant les premiers constats. Ainsi, pour limiter des travaux ponctuels onéreux et sans aucun doute récurrents, et compte tenu du diagnostic, il convient de remplacer l'ensemble du réseau de distribution de chauffage et de climatisation du bâtiment.

Le périmètre du projet englobe le changement des colonnes montantes de l'immeuble à partir des pompes à chaleur situées dans un local technique du sous-sol jusqu'au niveau 8, dernier étage de l'immeuble, ainsi que la distribution horizontale à chaque étage. Les travaux se dérouleront dans un site occupé. Les choix techniques et la planification des travaux sont conçus afin de limiter la gêne des occupants et les travaux les plus contraignants seront réalisés en dehors des heures d'occupation des bureaux et de nuit.

Le choix des nouvelles canalisations s'est porté sur la mise en œuvre de canalisations en plastique bitube pré-isolées pour :

- la souplesse de mise en œuvre (poids par rapport à l'acier),
- le gain de temps pour la mise en œuvre de raccordement (temps plus courts, pas de soudure),
- l'absence des risques de corrosion.

Les canalisations principales seront disposées le plus souvent dans les couloirs pour limiter les gênes pour les occupants et permettre de travailler la journée.

Coût estimatif du projet :

- distribution horizontale entre les appareils et la nourrice située dans le couloir : 230 000 € HT

(inclus la dépose des réseaux abandonnés, la dépose et repose des faux-plafonds, la déconstruction et la reconstruction de cloisons).

- desserte verticale des étages, partant des pompes à chaleur situées au sous-sol vers les nourrices d'étage : 110 000 € HT (inclus les réseaux de façades et travaux connexes).

- prestations intellectuelles, suivi de chantier : 20 000 € HT

Le montant total estimé est de 430 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le remplacement des canalisations chauffage et climatisation sur le bâtiment communautaire le Clip.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale 28 - Fonctionnement de l'institution pour un montant de 430 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier suivant : 140 000 € en 2014, 290 000 € en 2015 sur l'opération n° 0P28O2904.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2013.